

Extrait 1

Samedi 4 juillet [1942]

Dannecker a ordonné l'évacuation de l'hôpital Rothschild. Tous les malades, les opérés d'hier, ont été envoyés à Drancy. Dans quel état ? C'est atroce.

(Berr, 2007, p.96)

Extrait 2

Vendredi 12 novembre [1943]

Après le déjeuner, Mme Agache est arrivée comme une folle parce qu'elle venait d'apprendre que la jeune Mme Bokanowski, mise à l'hôpital Rothschild avec ses deux bébés pendant que le mari était déporté à Drancy, avait été ramenée à Drancy. Elle a demandé à Maman : « Comment, on déporte des enfants ? » Elle était affolée.

Dire la douleur que j'ai ressentie en voyant qu'elle avait seulement *compris* maintenant, parce que c'était quelqu'un qu'elle connaissait, c'est impossible. Maman lui a répondu, sans doute envahie par le même flot passionné que moi « : « Depuis un an que nous vous le disons, vous ne vouliez pas le croire. »

Ne pas savoir, ne pas comprendre, même lorsqu'on sait, parce qu'une porte reste fermée en vous, la porte qui, en s'ouvrant, laisse enfin *réaliser* la partie de ce qu'on savait simplement. C'est l'immense drame de cette époque. Personne ne sait rien des gens qui souffrent. (...)

A l'hôpital, ils ont repris hier quarante-quatre malades, dont un tuberculeux au dernier degré, deux femmes qui avaient des drains dans le ventre, une paralysée de la langue, une jeune femme sur point d'avoir un enfant, et Mme Bokanowski.

Et pourquoi ? Pourquoi ces déportations ? Cela ne rime à rien. Faire travailler ceux-là ? Ils mourront en route.

Dieu, Dieu, quelle monstruosité ! Comme tout est sombre ce soir, je ne vois pas d'issue. Je suis ouverte à tous les récits d'horreurs, je recueille toutes les tristesses, mais je ne vois plus de solution, c'est trop.

(Berr, 2007, pp.219-221)

Extrait 3

Mercredi 24 janvier 1944

Ce matin, en me levant, pneu de la grand-mère de Danielle. Je viens de courir toute la matinée pour cela. Il faut que je note quelques faits, de ceux qu'il ne faudra jamais oublier. Mme W. m'a dit : on est venu arrêter près de chez elle une vieille femme qui a une jambe coupée, dont la plaie ne se referme pas parce qu'elle a du diabète. La première fois, l'inspecteur, voyant son état, l'a laissée. Le surlendemain, on est revenu la chercher sur un brancard, pour l'interner à l'hôpital Rothschild.

Or l'hôpital Rothschild est archi-plein ; et comme les autres hôpitaux n'ont pas le droit d'accepter les malades de notre espèce ... Saint-Joseph a dû renvoyer ces jours-ci une femme paralytique qu'il hébergeait, et les « juifs » n'ont pas droit à l'ambulance, pas plus qu'ils n'ont le droit de s'asseoir dans un bureau allemand. Une vieille dame impotente convoquée ces jours-ci avec son infirmière à la

Kommandantur a été accueillie par ces mots : « Vous (l'infirmière) asseyez-vous – la juive, restez debout ! » (pendant deux heures).

A-t-on le droit de traiter des êtres humains comme des bêtes ? Voilà à quoi nous sommes parvenus vingt siècles après la venue du Christ.

Même les maisons de santé *privées* maintenant doivent refuser les Juifs. Denise s'était inscrite rue Narcisse-Diaz pour la naissance du bébé. Hier, la dame est venue lui rapporter (en pleurant) son argent. Que faire ? Et qui sait toutes ces choses-là ? Il faut que je le raconte. Mais ceux qui ne l'auront pas vécu, même mes amis, même les Léauté à qui je le raconterais, ne réaliseront pas. Ils nous plaindront *nous*, mais ils ne réaliseront pas la portée de ce fait et ses conséquences.

(Berr, 2007, pp.265-266)